

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 03 MARS 2021 POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Douala, Autorité contractante, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'Acquisition des Outils d'intervention sur le terrain pour la Direction de la police municipale et de la sécurité à la Communauté Urbaine de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la livraison des outils d'intervention sur le terrain de la Direction de la police municipale et de la sécurité de la Communauté Urbaine de Douala : Casques d'Intervention, taiseurs, peintures, pinceaux etc.,

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante-dix millions (70 000 000) Francs CFATTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations objet du présent appel d'offres est de quatre vingt dix(90) jours à compter de la date de notification

5. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices 2021 et suivants sur la ligne d'imputation n° 61011

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics au 620, Rue du Gouverneur Carras '2e étage Immeuble NSIA, Bonanjo. BP 43 Douala ' Cameroun; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950. Site Internet : www.douala.cm ; E-mail : villededouala@tud.com

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras ' 2e étage Immeuble NSIA Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la

somme non remboursable de 70.000 (soixante-dix mille) FCFA payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 ' 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras ' 2e étage Immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 13 Avril 2021 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUD/CIPM/2021
DU 03 MARS 2021**

**POUR L'ACQUISITION DES OUTILS D'INTERVENTION SUR LE TERRAIN DE
LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant d'un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites

en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le 13 AVRIL 2021 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Le soumissionnaire devra produire la documentation technique (brochures ou prospectus en couleur et fiche technique ou autres documents pertinents) contenant les

caractéristiques des fournitures à livrer.

Critères essentiels

- Le chiffre d'affaires Oui/Non ;
- Les références du soumissionnaire Oui/Non ;
- La conformité de fournitures proposées aux spécifications techniques à 80% Oui / Non ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché Oui / Non.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous-direction de la Passation des Marchés Publics 620, Rue du Gouverneur Carras ' 2e étage Immeuble NSIA à Bonanjo : BP : 43 Douala ' Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 03 Mars 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
: AVIS DE CONSULTATION
N°003/DC/CUD/CIPM/2021 DU 03
MARS 2021 RELATIF A LA
FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE
SPORT DE LA DIRECTION DE LA
POLICE MUNICIPALE ET DE LA
SECURITE DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Maire de la ville, Autorité Contractante lance une consultation pour La Fourniture des Equipements de sport de la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Délai de livraison

Les prestations sont réalisées en un lot unique et pour un

délai d'exécution de Soixante jours (60)jours

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais

4. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine -Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2e Etage de l'immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. 233 42 15 09 / Fax : (237) 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40.000 (Quarante mille) FCFA payable dans le Compte CAS ' ARMP n° 3359880001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang

5. Remise des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le 25 MARS 2021 à 12 heures précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

« Demande de Cotation »

N°003/DC/CUD/CIPM/2021 du 03 MARS 2021

**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SPORT DE LA
DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Recevabilité des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine- Sous-

direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620 de la rue du gouverneur Carras, au 2e Etage immeuble NSIA à Bonanjo et dépouillées au plus tard le 25 MARS 2021 à partir de 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 03 Mars 2021
Le MAIRE
MBASSA NDINE Roger

[Télécharger le DAO](#)